



# PONEY CLUB DE MORNANT

Dossier d'inscription

2026 – 2027

## Informations pratiques

### Planning :

- Le démarrage des cours se fera **le mardi 1 septembre 2026 et la fin des cours sera le samedi 26 juin 2026.**
- Les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires
- Les cours ont lieu les jours fériés

### Déroulement des cours :

#### Durée des cours :

- Jardin poney (3/4 ans) et Poney éveil (5/6 ans) : 1 heure de cours comprenant la préparation
- A partir du poney d'Or : 1 heure de cours + préparation

Il est demandé d'arriver **20 / 30 min avant le début du cours** pour préparer son poney / cheval et prévoir **20 min après le cours** pour s'occuper de ce dernier s'il n'est pas repris. Les cours débutent à l'heure indiquée sur le planning ci-après.

### Quel cours choisir ?

**Jardin poney :** Enfant de 3 / 4 ans qui débutent à poney

**Poney éveil :** Enfant de 5 ans qui débutent à poney

**Poney d'OR :** Enfant de moins de 6 ans qui ont fait au minimum une année de poney

**Galop de Bronze :** Enfant de 6/8 ans qui débutent à poney

**Galop d'OR :** Enfant de 6/8 ans qui ont fait au minimum une année de poney

**Galop 1 :** Enfant débutant de plus de 8 ans

### Absences :

Toute absence doit être signalée 24H à l'avance pour pouvoir être rattrapée.

Les conditions pour bénéficier d'un rattrapage sont :

- Une absence signalée 24h à l'avance.
- Une place disponible dans une reprise de même niveau dans le mois en cours.
- Un justificatif médical pour les annulations moins de 24H à l'avance.
- Afin que les cours se déroulent au mieux et que les élèves puissent évoluer de façon optimale, le nombre de rattrapages pour l'année sera de 4 cours (hors arrêt médicale).

## Activités du dimanche et du samedi après midi

Des activités (balades, jeux, concours, challenges, ...) vous sont proposées les samedis après- midi et les dimanches. Les inscriptions et les règlements se feront au secrétariat, par web, ou via vos moniteurs. Les tarifs varient selon le type d'activité proposée, le règlement devra s'effectuer en amont de l'activité.

## Stages des vacances scolaires :

Pendant les vacances scolaires, le Poney Club vous propose des stages afin de continuer à évoluer. Ils permettent un contact plus approfondi avec l'équidé, une pratique plus intensive des soins et de la théorie et un perfectionnement de la pratique. Le règlement devra s'effectuer en amont du stage.

## Equipement :

La tenue spécifique à la pratique de l'équitation n'est pas exigée au début mais les pratiquants doivent porter :

- Des bottes en caoutchouc (de pluie). Pour des raisons de sécurité, le port des baskets est strictement interdit en cours ;
- Un pantalon long, souple et confortable (type leggin ou jogging).

Equipements supplémentaires à prévoir :

- 1 paire d'éperons (à partir du Galop 5)
- 1 gilet protège-dos/air bag (conseillé)

Dans le cadre de la période de découverte ou d'un stage, le Poney Club assure le prêt de la bombe. Toutefois nous préconisons l'achat d'une bombe adaptée à la morphologie du cavalier dès que la pratique est régulière.

## Inscriptions :

Pour vous inscrire, il convient de :

- Rappporter la fiche de pré-inscription dûment complétée et signée (uniquement le règlement intérieur pour les réinscriptions, si aucun changement de coordonnées).
- Joindre la totalité des règlements (chèques ou mandat de prélèvement).
- Un chèque pour la cotisation et pour la licence qui seront encaissés au moment de l'inscription. (+ 40€ d'assurance annulation si vous souhaitez en bénéficier)

L'inscription, la facturation et l'engagement sont effectifs pour une **année entière**. Cependant nous vous laissons la possibilité de payer en plusieurs fois (mensuellement ou trimestriellement) **mais ceci n'est qu'une facilité de paiement**.

Plusieurs modes de paiement sont à votre disposition : prélèvements automatiques, chèques, espèces, chèques vacances, Pass région, Pass sport.

Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique, merci de joindre un RIB au dossier d'inscription. Nous réaliserons le mandat de prélèvement SEPA, puis vous devrez le vérifier et le signer.

Ceux qui le souhaitent peuvent profiter d'une **formule découverte** de trois cours. A cette formule s'ajoutera la licence fédérale. Si vous décidez de poursuivre à l'issue de cette période de découverte, nous déduisons du forfait annuel le montant de la formule découverte.

### Secrétariat :

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat, il est possible de laisser un règlement ou une correspondance dans la boîte aux lettres verte en dessous de l'escalier de l'accueil.

### Conditions d'annulation et remboursement :

Nous vous rappelons que l'inscription est annuelle et non trimestrielle, l'engagement se fait à l'année.

Si vous souhaitez annuler votre inscription **avant** le **1 Septembre 2026**, nous vous rembourserons votre inscription, mais pas la cotisation ni l'éventuelle assurance annulation.

**Après le 1 Septembre 2026** les remboursements ne pourront être accordés **uniquement si vous avez souscrit à l'assurance annulation**, dans ce cas nous vous rembourserons les cours non effectués quel que soit le motif.

A l'inverse, sans assurance, vous ne serez pas remboursé quel que soit le motif.

Le remboursement se fera par chèque au prorata des séances restantes jusqu'à la fin de l'année.

### Votre espace web :

Une fois votre dossier d'inscription retourné à l'accueil, vous recevrez par mail les codes d'accès à votre espace, notre outil de gestion. Au sein de votre espace, vous aurez accès :

- A vos factures ;
- A votre panier : prestations pré-sectionnées pour une durée de 24h ;
- L'ensemble des reprises programmées ainsi que la possibilité de gérer vos absences ;
- Les activités et les stages auxquels le cavalier aura accès selon son niveau ;
- A une plateforme sécurisée de règlement en ligne par carte bancaire pour régler vos factures ou votre panier.

### Assurance, licences et examens :

La licence fédérale est obligatoire pour tout adhérent car elle comprend une assurance (valable pour tous les clubs affiliés de France). Elle permet également de se présenter aux examens fédéraux, les « Galops ». La licence permet également d'obtenir des réductions auprès des partenaires de la FFE.

Pour rappel :

- Une année d'équitation ne correspond pas forcément à un passage de Galop, seule la monitrice jugera si le cavalier est apte ou pas à passer au niveau supérieur l'année suivante.
- Le cavalier est inscrit dans le cours du niveau qu'il prépare.

# TARIFS CLUB 2025-2026

## LICENCES

- Licence - de 18 ans 29€
- Licence + de 18 ans 40€
- Licence verte valable 1 mois 10€

## COTISATION

- \* Cotisation individuelle : 120 € encaissés à l'inscription (avec la licence)
- \* Cotisation familiale : 200 € par famille, encaissés à l'inscription

## ASSURANCE ANNULATION

- \* Assurance annulation : 40 € encaissés à l'inscription

## FORFAITS


	TARIF ANNUEL (Paiement en une seule fois)	TARIF AVEC ÉCHELONNEMENT	ÉCHELONNEMENT AU TRIMESTRE	ÉCHELONNEMENT MENSUEL
Jardin Poney Poney éveillé	445 €	480 €	. 1 <sup>er</sup> trimestre (sept) : 192 € . 2 <sup>ème</sup> & 3 <sup>ème</sup> trimestre (janvier & avril) 144 €	48 € / mois de septembre à juin
Poney d'or à G7	690 €	730 €	. 1 <sup>er</sup> trimestre (sept) : 292 € . 2 <sup>ème</sup> & 3 <sup>ème</sup> trimestre (janvier & avril) 219 €	73 € / mois de septembre à juin

- \* Les règlements, hors cotisation, assurance annulation et licence, sont encaissés en septembre ou selon la répartition de l'échelonnement.
- \* A partir du 2<sup>ème</sup> forfait pour un même cavalier : Réduction de 10%
- \* Réduction familiale : 5% SUR LE FORFAIT à partir du 2<sup>ème</sup> enfant

## AUTRES PRESTATIONS

- Cours d'essai 20 €
- Formule découverte 3 séances 60 €
- Cours particulier à l'unité 40 €
- Carte 10 cours particuliers 350 €
- Carte de 10 cours collectifs (adultes) 250 €

# PLANNING DES REPRISES

	MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENDERDI	SAMEDI	
9H		9h Jardin Poney (3/4 ans)	9h G OR			9h00 Jardin Poney (3/4 ans)	9h G 6
10h		10h Poney D'or	10h G 3			10h G Bronze	10h G 3
11H		11h Poney Eveil (5/6 ans)	11h G 2			11h G Or	11h G 4
14H		14h Poney D'or	14h G 3			14h/16h Activités  Anniversaires 	14h G 2
15H		15h G Bronze	15h G 4				15h G 5
16H		16h G2	16h G 5				16h G 6 +
17H		17H G 1	17h G 6		17h G3		
18H	17H30 Equi loisir Dès le G2			18H G5	18h G7		
18H15							
18H30	18H30 G4						
19H				19H Adultes Confirmés	19h ADULTES G 3/4		
19H30	19H30 Adultes Débutants						
20H							
20H30							

# FICHE D'INSCRIPTION

## Le cavalier :

**NOM Prénom :**

**Date de naissance :**

**Adresse postale :**

**Adresse mail :**

**N° de licence :**

## Le responsable :

	Nom	Prénom	Téléphone
Père			
Mère			
Le cavalier			
Grands-parents			
Tuteur légal			

Adresse de facturation (si différente) :

Rue :

Code postal :

Ville :

Assurance annulation (40€) encaissé à la date d'inscription.

Oui

Non

## Activités équestres : (Si le choix 1 n'est plus disponible, vous serez inscrit dans le choix 2)

Choix 1 : Jour :

Heure :

Niveau :

Choix 2 : Jour :

Heure :

Niveau :

## Comment nous avez-vous connus :

- Réseaux sociaux
- Bouche à oreille
- Affichage dans les rues ou dans les commerces marchés écoles... précisez : .....
- Événement (fête de village, Foire des 3 places, ...)

Choix du mode de règlement :

		Chèque	Chèque vacances		Espèces	Pass Région/sport
<b>Cotisation &amp; Licence</b>						
<b>Forfait</b>	Règlement en 1 fois					
	Règlement échelonné / trimestre					
	Règlement échelonné / mois					

Date de règlement : .....

Déclaration de responsabilité :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à :

- Consommer d'éventuels goûters apportés par des camarades ;
- Être transporté en cas d'accident par les pompiers ;

Souhaitez-vous nous faire part de particularités (allergies, blessures, hyperactivité, ...)

- Oui
- Non

Si Oui, lesquelles :

- Je m'engage à déclarer tout traitement et contre-indications médicales.

J'autorise la prise de photographies et/ou de vidéos de mon enfant, ainsi que leur utilisation et diffusion sur les réseaux sociaux et supports de communication du poney club de Mornant, à des fins non commerciales. »

- Oui
- Non

- Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription et le règlement intérieur de l'établissement.

- J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique de l'établissement et bénéficier auprès de mon établissement d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6 Janvier 1978 modifiée.

**Signature :**

## Règlement du Poney Club

- Chaque cheval/poney à son matériel merci de l'utiliser, le nettoyer et de le remettre à sa place
- Les Ecuries déclinent toutes responsabilités en cas de vol, de perte ou de casse de matériel

### Règles de sécurité :

- Il est interdit de fumer et de vapoter dans les écuries et l'ensemble du Poney club.
- Le port du casque ou de la bombe est obligatoire.
- Le gilet (protection de dos) ou air bag est recommandé.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- La discrétion est demandée au public afin de ne pas gêner les élèves.
- Le Poney Club n'est pas responsable des élèves en dehors des heures de cours.
- Plusieurs règles de sécurité sont à appliquer au sein du Poney Club. Elles sont affichées au bureau et à l'entrée des manèges.
- Il est interdit de s'asseoir sur la porte du manège ou sur les barrières autour des carrières
- Lorsque vous regardez les cours, pour la sécurité de chacun merci de rester discret afin de ne pas perturber le bon déroulement de la séance

### Le Club House :

- Deux Club House chauffés sont à la disposition des cavaliers ainsi que de leurs parents ou accompagnants.
- Merci de ranger les affaires utilisées et de laisser les lieux propres.

### Ecuries :

- Interdiction aux poussettes, vélos, trottinettes, overboard etc...
- Laissez les lieux propres après votre passage (crottins, paille...)
- Attachez les poneys à l'aire de pansage, aux anneaux prévus à cet effet.
- Remettre propre le lieu de préparation de votre équidé, pelle et balai sont à votre disposition
- Bien fermer l'eau de la douche après emploi.

### Selleries :

- Laissez les lieux propres.
- Respectez le matériel mis à disposition (selles, filets, sangles, tapis, amortisseurs).
- Remettre le matériel à sa place.
- Eteindre la lumière en sortant.

### Harcèlement :

- Quel que soit la forme de harcèlement, qu'il s'exerce de manière physique, moral et/ou en ligne, le poney club de Mornant se réserve le droit d'interdire à l'harceleur de poursuivre les cours.

**MERCI DE RESPECTER CES QUELQUES CONSIGNES POUR LE RESPECT DE TOUS, CAVALIERS, MEMBRES DU PERSONNEL ET DES PONEYS.**

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

# ASSOCIATION DES CAVALIERS DE MORNANT

## ★ Pourquoi adhérer ?

- Soutenir les projets du club
- Aider à organiser et animer les temps forts de l'année
- Profiter d'avantages exclusifs
- Etre informé des événements en avant-première
- Participer à la vie du club

## ★ Qui peut participer ?

Vous êtes cavalier(e) ? Parent ?  
Ou simplement motivé ?  
C'est avec un immense plaisir  
que nous vous accueillons dans  
l'association.  
Votre aide est précieuse et  
toujours la bienvenue !

## ★ Rejoignez nous !

✉ [cavaliersdesollagnons@gmail.com](mailto:cavaliersdesollagnons@gmail.com)

★ Devenez adhérent  
pour seulement 10€/an et  
bénéficiez d'avantages  
toute l'année !



ENSEMBLE FAISONS VIVRE NOTRE PASSION ET NOTRE CLUB !

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

A remettre au secrétariat du

**PONEY CLUB DE MORNANT**

518 route des Ollagnons 69440 Mornant

[secretariat@poneyclubdemornant.fr](mailto:secretariat@poneyclubdemornant.fr)

06 65 84 11 84

**A BIENTÔT**